

MM/SC/VP

Nombre de Conseillers :

en exercice 33

présents 21

votants 29

L'an DEUX MILLE VINGT CINQ  
le 05 MARS 2025

le Conseil Municipal de la commune de CHÂTEAURENARD  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

en Salle d'Honneur, sous la présidence de Monsieur Marcel MARTEL, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 26 février 2025

**PRÉSENTS :**

Mmes. S. PONCHON, ML. ANZALONE, M. LUCIANI-RIPETTI, A. SALZE  
Mrs, E. CHAUVET, PH. MARTIN, JP. SEISSON, C. AMIEL

Mmes I. MILLET, F. MOURET, C. CHAUVET, L. ROQUEPLAN, MD. PAGES, C. BARRY, N. AUBERT  
Mrs. D. CHAMBON, B. CLARETON, L. CONSOLIN, R. THIERS-SIMON, C. LABARDE

**ABSENTS EXCUSES :**

Mmes et Mrs. A. JARILLO (pouvoir à M. MARTEL), C. PTAK (pouvoir à F. MOURET), L. IMBERT  
(pouvoir à L. CONSOLIN), D. MAHUET (pouvoir à S. PONCHON), C. ALLEMANY (pouvoir à E.  
CHAUVET), S. LAMBERT (pouvoir à C. AMIEL), B. REYNÈS (pouvoir à C. LABARDE), S. DIET-  
PENCHINAT (pouvoir à MD. PAGÈS), M. LOMBARDO

**ABSENTS :** N. BOUABDALLAH, M. TEISSIER, S. COMBE

**Secrétaire de Séance :** Marie-Laurence ANZALONE

**20250305 – 07/PERS01. CREATIONS, SUPPRESSIONS ET TRANSFORMATIONS DE  
POSTES PERMANENTS AU TABLEAU DES EFFECTIFS**

Conformément à l'article L313-1 du Code général de la fonction publique, les emplois sont  
créés par l'organe délibérant de la collectivité. Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer  
l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

**1. Créations – Transformations - Suppressions de postes au 1<sup>er</sup> avril 2025 suite aux changements  
de temps travail**

SUPPRESSION DE POSTES			CREATION DE POSTES		
Nombre	Cat.	Grade	Nombre	Cat.	Grade
1	C	Adjoint technique ter – TNC 28h00	1	C	Adjoint technique ter – TNC 32h00
1	C	Adjoint technique ter – TC	1	C	Adjoint technique ter – TNC 28h00

**2. Créations – Transformations - Suppressions de postes au 1<sup>er</sup> avril 2025 suite aux départs définitifs**

SUPPRESSION DE POSTES			CREATION DE POSTES		
Nombre	Cat.	Grade	Nombre	Cat.	Grade
1	C	Adjoint technique ter – TNC 20h00			
1	C	Agent de maîtrise – TNC 32h00			
1	C	Adjoint administratif principal 2 <sup>ème</sup> classe - TC			

Vu l'examen de ce dossier en commission Ressources Humaines le 20 février 2025,

Les explications du rapporteur entendues,

Après en avoir délibéré à l'unanimité

LE CONSEIL MUNICIPAL :

APPROUVE ces créations, suppressions et transformations de postes au tableau des effectifs

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour mois et an que dessus,

ONT SIGNÉ LES MEMBRES PRÉSENTS.

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Châteaurenard, le 06 mars 2025

LE MAIRE  
Marcel MARTEL

